

Trois ateliers de terrain pour observer et dégager ensemble des pistes de travail

Ces ateliers auront lieu sur les sites des Hauts de Lauret, de la chapelle d'Aleyrac et de la Combe de Fambetou.

Chaque atelier sera animé par un spécialiste qui donnera les clefs de lecture des paysages, ainsi que par un vigneron qui vit et travaille le terrain étudié et un rapporteur familiarisé avec les enjeux paysagers et de développement local.

| Localisation atelier | Président | Animateur | Rapporteur |
|----------------------|-----------------------------|--------------------------------------|--|
| Combe de Fambetou | Jean Orliac, Vigneron | Manuel Ibanez Ecologistes Euzière | Sylvain Pambour Territoires et projets |
| Les Hauts de Lauret | André Leenhardt Vigneron | Luc David Ecologistes Euzière | Colinne Périn INRA Sup Agro |
| Chapelle d'Aleyrac | Régis Valentin Vigneron | Clément Arnal INRA SupAgro | Jacques Fanet Terroirs & Cultures International |

Les ateliers constituent l'élément central de ces Entretiens du Terroir en Pic Saint Loup : les observations qui seront faites par chaque atelier seront retenues et constitueront l'essentiel des conclusions de ces Entretiens, et ce dans la perspective du travail sur la Charte paysagère du Pic Saint Loup.

L'approche des paysages de vignes peut se faire selon trois démarches complémentaires :

- **Les composantes** du paysage qui sont notamment : données climatiques, géomorphologiques, topographiques et de micro climat ; formes paysagères et implantations des vignobles ; répartition entre vignes et espaces semi naturels (garrigues, bois, pâturages...) ; modalités paysagères de plantation et de conduite des vignes ; patrimoine bâti agricole et non agricole ; place de l'urbanisation actuelle (densifications et extensions villageoises, lotissements, mitages) ; patrimoine naturel hors vignes.
- **Les unités paysagères** qui peuvent être approchées même si une typologie paysagère nécessite des études plus approfondies. (de la géomorphologie à l'écologie, à l'histoire et aux perceptions...)
- **Les enjeux** qui concernent plusieurs domaines de l'aménagement et du développement local, tels que l'état et l'évolution de la biodiversité, le tourisme et les impacts visuels des activités et aménagements, l'urbanisation et/ou le mitage (rôle des SCOT et des PLU. ...), l'image marketing des paysages de vignes, la protection contre les incendies, etc...selon leur cohérence ou de leur place dans le développement du vignoble et du terroir.



Entretiens du Terroir en Pic Saint Loup « Vignobles et Paysages »

Parlons paysages ...

Le paysage : de quoi s'agit-il ?

Un paysage est une « étendue de terre qui s'offre à la vue » (*Dictionnaire Larousse*), ou de façon plus précise : « ... une relation dynamique entre un territoire et un regard. Il existe une interaction entre l'approche matérielle du paysage, dans ses composantes naturelles (géologie, topographie...) ou humaines (agriculture, constructions diverses...) (et) l'approche immatérielle du paysage, relevant de l'émotion, de l'esthétique, de la sensibilité... Cette diversité des perceptions du réel donne lieu à une multitude de définitions du paysage ». (*Institut. Français de la vigne et du Vin : Le vignoble dans le paysage, 2012*)

Les composantes matérielles du paysage sont soit d'origine naturelle, soit dues à l'action de l'homme. Le paysage, en d'autres termes, concerne simultanément un espace naturel et culturel.

Le paysage n'est pas un décor immobile, contrairement aux idées reçues. Il ne cesse d'évoluer au cours du temps.

Le paysage est un bien public, parfois même un « bien commun », donc un bien qui, par définition se partage, est disponible pour un grand nombre d'observateurs.

Le paysage peut être un élément positif et même précieux dans une volonté de développement local : les composantes et l'harmonie d'un paysage constituent des marques ou des atouts identitaires et de typicité.

DOSSIER DU PARTICIPANT



Le paysage, quelle place, quel rôle ?

Le paysage a un impact sur le territoire et sur les activités humaines, la réciproque étant tout aussi vraie. Par exemple, la préservation, l'évolution ou l'organisation de la biodiversité est un des impacts majeurs de l'évolution ou de la transformation d'un paysage, et les conséquences sont nombreuses sur les activités agricoles : modes et conduites des systèmes de production, état sanitaire des productions, identité et image du territoire et des produits, protection contre les incendies, etc...

Le paysage constitue une composante majeure de l'identité d'un territoire et des communautés humaines concernées, avec les fondements géomorphologiques, topographiques et climatiques, les fondements humains, historiques sociaux et culturels, les composantes architecturales et des autres éléments patrimoniaux... Un terroir agricole est très marqué par son identité paysagère.



Le paysage est un marqueur de qualité. La qualité est, depuis longtemps, un élément qui contribue à maintenir ou conquérir des marchés ; et situer les produits dans un paysage de qualité est un argument essentiel dans une économie de concurrence. Il peut s'agir notamment de la qualité des produits en relation étroite avec leur identité locale, des ressources locales (des systèmes de production agricoles à l'urbanisation ou à l'étalement urbain).

Les paysages méditerranéens sont marqués par une extrême diversité qui ne peut masquer la profonde unité. Le domaine méditerranéen correspond à « un climat spécifique dans lequel, cas unique au monde, la saison sèche coïncide avec la chaleur estivale et en constitue le seul trait immuable » (M. Drain, 1972). Mais la Méditerranée est « mille choses à la fois, non pas un paysage mais d'innombrables paysages » (F. Braudel, 1977).

Il y a huit mille ans s'installaient dans toute la Méditerranée les bases du paysage que nous connaissons aujourd'hui... « Ce paysage, qui se retrouve de par son histoire et ses caractéristiques d'un bout à l'autre de la Méditerranée, est le résultat d'une imbrication très étroite entre les particularismes locaux, les relations de l'homme avec le milieu naturel et la volonté très forte de ces hommes de coloniser des espaces pourtant réputés peu accueillants » (P. Blanchemanche, H. Mazurek, 1992).

Qu'est-ce qu'un terroir ?

« Un Terroir est un espace géographique délimité, défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition ». *INRA-INAO Définition adoptée lors des « Rencontres Internationales Planète Terroirs » UNESCO- Terroirs et Cultures. 2005*

Entretiens du Terroir « Planète Terroirs », un concept

Initiés et portés par l'Association Terroirs & Cultures International, les Entretiens du Terroir « Planète Terroirs » sont menés sur des territoires spécifiques, reconnus pour la typicité de leurs produits, afin de mettre en avant leurs richesses et développer des projets locaux selon différentes approches (géographique, historique, agronomique, culturelle). Les Entretiens du Terroir se veulent un moyen de conforter, de créer ou de recréer de la richesse économique agricole et touristique, de relancer des dynamiques territoriales et de favoriser un développement basé, non pas sur des incitations mais sur une mise en œuvre de volontés locales.

*Les Entretiens du Terroir
en Pic Saint Loup*



**PLANÈTE
TERROIRS**

Ils sont organisés par le Syndicat des Vignerons du Pic Saint Loup et Terroirs & Cultures International se veulent un temps de réflexion, d'échanges et de partage. Autour du thème « Vignobles et Paysages en Pic Saint Loup », ce temps de rencontres vise à mobiliser les acteurs économiques et sociaux, les décideurs et élus du territoire, désireux d'œuvrer dans un même sens pour la préservation et la valorisation des paysages qui abritent notre terroir, berceau et écrin de produits élaborés par les Hommes.

L'objet de ces 1ers Entretiens du Terroir est de mettre en commun et valoriser :

- Les clefs de lecture des paysages de vignes en Pic Saint Loup
- Les enjeux pour la maîtrise, la préservation et la valorisation des paysages en Pic Saint Loup
- Des témoignages de terroirs sur leurs paysages et leurs bonnes pratiques
- Une mobilisation des acteurs locaux autour de la construction d'une charte paysagère

Les chartes paysagères constituent un repère et une volonté de protection et de mise en valeur de paysages de vignes considérés comme remarquables. En identifiant les caractères paysagers des territoires, mais aussi leurs dynamiques d'évolutions, les enjeux et menaces qui les touchent, elles traduisent une philosophie d'aménagement du territoire ; elles décrivent les outils et moyens à mettre en œuvre par les différents acteurs territoriaux afin de satisfaire des objectifs de qualité paysagère partagés et contractualisables. Elles doivent permettre de préserver les ressources naturelles et la biodiversité, de gérer l'identité rurale et agricole du territoire et de valoriser l'activité agricole par le tourisme et la communication.

La Charte de Fontevraud

La charte s'adresse à l'ensemble des territoires viticoles ayant adopté des règles de production intégrant une gouvernance des terroirs. Elle a pour ambition d'inciter tous les acteurs des territoires viticoles, collectivités locales, syndicats viticoles, opérateurs de la culture et du tourisme, universités et laboratoires à s'engager dans des démarches paysagères volontaires et concertées conjuguant, dans une logique de développement durable, l'optimisation de la production viticole à la valorisation culturelle et touristique de ces paysages, dans le cadre d'un réseau international d'excellence.

Elle s'organise autour de quatre engagements :

- La connaissance des paysages viticoles dans ses dimensions esthétiques, culturelles, historiques et scientifiques, ouvrant sur une lecture avertie de l'organisation paysagère de ces terroirs afin de mieux motiver les décisions d'aménagement, qu'elles soient le fait des collectivités publiques ou professionnelles.
- L'échange entre les différents métiers et partenaires institutionnels de la filière vitivinicole des territoires concernés, afin de renforcer la capitalisation des savoir-faire et leurs transmissions dans le cadre d'actions de sensibilisation et de formation à la composante paysagère.
- La préservation des aires viticoles et de leurs patrimoines pour une meilleure prise en compte de la qualité des paysages de vigne dans des projets d'équipement et de développement des territoires urbains, périurbains et ruraux (mesures incitatives de valorisation paysagère et de réhabilitation du patrimoine, protection réglementaire des paysages).
- La valorisation de ces paysages : en optimisant les qualités intrinsèques du paysage (pertinence des systèmes de conduite de la vigne, systématisation des diagnostics paysagers) en favorisant une coopération technique et scientifique mutualisée en développant une offre de services touristiques d'accueil et de découverte (circuits de compréhension et de valorisation des paysages impliquant les viticulteurs et les collectivités locales). www.charte-de-fontevraud.org

Les garrigues, aujourd'hui

« Les garrigues, au pluriel tant leurs fasciés peuvent être multiples, constituent un élément fort des paysages méditerranéens. Reléguées bien souvent à une place d'arrière-pays aride, elles recèlent derrière une apparente austérité, des richesses naturelles, patrimoniales et paysagères insoupçonnées. Filles d'une roche calcaire et d'un climat méditerranéen, leurs sols superficiels et leur végétation arbustive témoignent d'une vieille histoire complice avec des millénaires d'activités humaines agro-sylvo-pastorales. La «conservation» des garrigues, bien qu'elle apparaisse aujourd'hui comme un objectif relativement consensuel, amène à de nombreuses questions tant leur présence est liée à l'homme. En effet, il ne s'agit pas seulement de traiter de questions de protection de la nature mais aussi de maintien de l'agriculture, du pastoralisme, de leur économie locale, du rapport entre la ville et la campagne, des représentations des habitants, de la question des incendies et de la production sylvicole, etc. D'où l'intérêt d'une approche englobante et territoriale » .

(Manuel Ibanez, Ecologistes de L'Euzière)

Les paysages de vignes : des atouts majeurs

Selon l'Institut français de la vigne et du vin, les paysages de vignes ont des atouts multiples :

=> **Atout technique** : L'attention apportée à ce qui fait la spécificité paysagère de chaque région viticole permet de mieux comprendre les liens existant entre itinéraires techniques et effets paysagers. Les analyses paysagères permettent d'améliorer les réponses agronomiques dans le sens d'une meilleure adéquation entre les choix techniques retenus et les spécificités et enjeux de chaque territoire.

=> **Atout patrimonial** : Les paysages participent à l'identité et au sentiment d'appartenance culturelle de chaque région. En tant que lieux de mémoire, les paysages anciens méritent d'être conservés. Les paysages ont également une dimension évolutive. Ils peuvent ainsi être créés et pourront, pour les générations futures, faire partie du patrimoine.

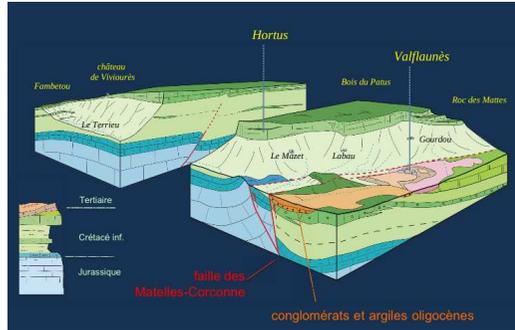
=> **Atout environnemental** : Les éléments constitutifs des paysages viticoles tels que les vignes, les murets, les talus, les aménagements hydrauliques et les arbres associés, participent au maintien d'une biodiversité particulière. Certains viticulteurs ont su valoriser cette fonction en faveur de la biodiversité, associée aux pratiques de production raisonnée et intégrée. La structuration du paysage peut participer à la conservation des sols et au maintien de la qualité de l'eau (notamment protection contre l'érosion et épuration des eaux de ruissellement).

=> **Atout économique** : Le paysage est un langage, il transmet des messages. Le lien esthétique entre la viticulture et le grand public doit être envisagé comme une valeur ajoutée au produit. Au-delà du rôle de support de communication pour la filière, les paysages participent à la valorisation économique de toute une région, par le biais de l'activité touristique qu'ils génèrent avec tous les emplois induits. »



Le terroir du Pic Saint Loup...

Le terroir du Pic Saint Loup est celui de vins produits avec amour et compétence par 59 vigneronns répartis sur 13 villages. Ces vins du Pic Saint Loup, AOC (Coteaux du Languedoc) depuis 1985, jouissent d'une très bonne réputation auprès des professionnels et des consommateurs en France et au-delà des frontières. Ancré dans un paysage façonné par le Pic Saint Loup et le Causse de L'Hortus, ce petit terroir possède tous les atouts d'un grand : le relief, le climat, les sols, le vignoble, l'histoire, la culture et la passion de ses hommes. Les vignes du Pic Saint Loup sont, la plupart du temps, « enchâssées » dans une garrigue plus ou moins boisée et aux multiples essences typiquement méditerranéennes : près de 1000 espèces sont ici recensées au sein des garrigues. Cette alternance entre vignes et garrigues, outre l'avantage phytosanitaire, constitue une marque identitaire forte des paysages du terroir du Pic saint Loup. Mais ces garrigues ont été fortement dégradées avec la quasi disparition des élevages pastoraux notamment : fermeture des paysages et appauvrissement de la biodiversité en sont les résultats.



Le climat du Pic Saint Loup est de type méditerranéen marqué d'une certaine continentalité avec des étés chauds et secs, précédés de printemps frais, alternant avec des hivers et automnes froids et pluvieux. La pluviométrie y est élevée : 700 à 900 mm. Les amplitudes thermiques sont fortement contrastées entre le jour et la nuit ce qui favorise une maturation optimale des raisins. Les vents dominants sont une tramontane relativement modérée tandis que l'influence du « marin » humide est nettement limitée, ce qui évite des maladies et assure un apport d'air frais et sec bénéfique au vignoble.

Les sols (géologie) de la quasi totalité de l'appellation sont issus d'une structuration tectonique ce qui est la marque d'une originalité certaine. L'ensemble des composantes du terroir de l'appellation Pic Saint Loup est lié au soulèvement des Pyrénées, puis à la naissance de la Méditerranée occidentale. Ces événements géologiques ont organisé les paysages de l'appellation et produit des sols particulièrement filtrants et suffisamment profonds, assurant un apport en eau dont la vigne a besoin quelque soit la saison.

Quelques informations clés :

Superficie actuelle de production : 800 ha
Aire de production : 13 communes (12 dans l'Hérault, 1 dans de Gard)
Nombre de producteurs : plus de 100 producteurs dont 56 en domaines indépendants et 3 caves coopératives
Production annuelle : 32000 hectolitres
Rendements : 40 hl/ha
Couleurs de vins produites : rouge et rosé
Commercialisation : Export, Vente directe, café-hôtels-restaurants, cavistes

Géologie, paysages et terroirs du Pic Saint Loup

L'ensemble des sols de l'appellation Pic Saint Loup est lié au soulèvement des Pyrénées, puis à la naissance de la Méditerranée occidentale.

Ces événements géologiques ont organisé les paysages de l'appellation.

Le soulèvement des Pyrénées, il y a 40 millions d'années, a provoqué le gigantesque plissement dont le Pic Saint Loup est le pilier Nord et la combe de Mortiers, le coeur. La période d'étirement des plaques tectoniques qui s'en est suivi, a été responsable de failles et d'effondrements qui ont marqué profondément le paysage.

La quasi totalité des terroirs de l'appellation est issue de cette structuration tectonique.

Un effondrement au pied d'une faille majeure orientée Nord Est – Sud Ouest de Saint Gély du

Fesc à Corconne (cf. carte) a créé un fossé, rempli par des sédiments argilo-calcaires. A Corconne, l'érosion du relief de la faille, a déposé à son pied, un cône de cailloutis.

A l'Est de cette faille, le basculement de blocs calcaires, parallèlement à celle-ci, détermine une alternance de collines calcaires allongées et de combes marneuses. A l'Ouest de cette grande faille, la bordure des plateaux calcaires du causse de Cazevielle, du causse de L'Hortus et du massif de Coutach a été petit à petit érodée, créant des « reculées » (Valflaunès, Lauret, Claret), donnant ce paysage typique en « festons » du bord des plateaux. Les éboulis, produits de l'érosion, s'étalent sur les pentes et au fond des plaines.

La structuration du relief, autour de cette faille majeure influence le climat local. En effet, les « reculées » sont idéalement exposées et parfaitement protégées des vents de terre. Au contraire, les courants froids et humides sont drainés au fond des combes orientées Nord Est - Sud Ouest qui sont plus gélives. Les pentes d'éboulis au pied du plateau ou sur les collines calcaires sont plus exposées au vent asséchants et à la chaleur.

Texte: Luc David Les Ecologistes de l'Euzière Mai 2013

Carte et schéma: J.C. Bousquet

